



TOUS ENSEMBLE FAISONS RECULER L'ADMINISTRATION

La DISI RAEB avait décidé de ne pas accorder de formation présentiel, en vue de la préparation à l'examen de PSE-CRA, à 4 agents de notre Direction.

Révoltés par ce qui constitue un mépris et une insulte à l'investissement personnel de nos collègues, nous nous sommes rendus au CTL du 10 février 2016 à 13 heures 30 en compagnie d'une quarantaine d'agents indignés.

Nous avons lu une déclaration demandant à la DISI de revenir sur sa décision.

Excédé par notre présence, le DISI a tenté de briser le front syndical en prétendant avoir eu des contacts avec une des OS, alors qu'il ne s'agissait que d'un échange verbal dans la file d'attente menant à la cantine !!

Il a déclaré vouloir se donner le temps de la réflexion et a refusé de se prononcer devant notre « ultimatum ».

Son attitude n'a convaincu personne et il a rompu le dialogue avant même que nous ne quittions la salle !

Les agents présents ont pu apprécier de visu la qualité du dialogue social à la DISI RAEB.

A 15 heures 30, après avoir réuni les Organisations syndicales représentatives, le Directeur de la DISI RAEB nous a informé que 3 agents sur les 4 concernés pourront finalement se rendre à ce stage mérité, vu leur assiduité et leur travail régulier (devoirs rendus et note suffisante). Quant au quatrième collègue, il aura droit à une formation sur site dont les contours restent à déterminer.

La mobilisation des agents dans l'unité a payé.
Seuls ceux qui ne luttent pas sont sûrs de perdre.

Déclaration des élus au CTL de la DISI RAEB du 10 février 2016

Monsieur le Président,

Si nous sommes réunis aujourd'hui pour ce CTL, c'est parce que, vous vous en souvenez, les représentants du personnel ont boycotté la première séance prévue le 2 février. Le motif principal de ce boycott était la revendication d'un dialogue social de qualité. La conclusion de notre communiqué vous demandait plus de respect des élus et des personnels, notamment en regard avec ce que nous nommons leur avenir professionnel.

Hélas, il se trouve qu'entre temps, un énième coup de canif a été donné dans la relation normale entre les agents et un directeur, pas seulement hiérarchiquement mais aussi en tant que collègues.

En effet, nous avons pu avoir connaissance que quatre de nos collègues, brillants élèves préparant l'examen professionnel de PSE-CRA se sont vus refuser leur participation au stage présentiel par vous. Ce stage présentiel, ces collègues l'ont mérité, ils ont consacré à cette préparation une part non négligeable de leur temps libre, de leur vie de famille. Quelles qu'en soient les justifications, ces refus créent un précédent inadmissible.

La gestion des personnels se doit d'être juste et sensible. Ces collègues vivent ce refus comme une injustice majeure, un croche-pied à leur carrière, au moment où ils arrivaient à un point d'étape marquant dans la préparation. Personne dans cette salle ne peut ignorer l'aide décisive qu'apportent ces stages présentiels. Il est vrai que dans cette DISI on installe des agents non-qualifiés sur des postes de PSE mais toute aberration a ses limites !

Cet événement survient au début de la période des entretiens d'évaluation, alors que les notateurs vont solliciter les agents sur leurs désirs de progression, les motiver pour passer examens et concours, avec à l'appui ce magnifique signe d'encouragement. Ne doutons pas néanmoins que si malgré ce vilain croche-pied, nos collègues réussissaient leur examen, le site de la DISI ne manquerait pas de le claironner.

Vous entérinez les suppressions d'emplois qui créent des situations de tension dans les services, le robinet des promotions internes ne coule plus qu'au goutte à goutte, de ce fait les examens et concours restent la seule possibilité d'amélioration rapide de la situation professionnelle et de la rémunération. Prendre de telles décisions de refus équivaut à forcer les agents concernés à rester à leur place, démotivés. Ce qui revient à jouer avec le feu des risques psycho-sociaux, comme si nous n'étions pas déjà assez exposés. Évidemment à ce petit jeu, c'est pour l'instant seulement les agents qui se brûlent !

Il s'agit pour nous d'un camouflet infligé à la politique de formation, à l'heure où la Direction Générale proclame haut et fort vouloir continuer à internaliser et faire en sorte que l'informatique de la DGFIP soit dans les mains des informaticiens de la DGFIP.

Toutes ces raisons font que nous vous demandons, monsieur le Président, en préambule à tout autre débat sur l'ordre du jour, de revoir cette décision et de permettre à nos collègues de bénéficier de ce stage présentiel à l'IGPDE. Ils y ont droit. Tous les agents ayant eu connaissance de ce fait sont scandalisés. Ils sont nombreux, nous ne sommes pas seuls. Notre demande est légitime, tout autant que l'est et le restera celle de nos collègues qui a été étouffée dans l'oeuf. Ne pas réviser ce jugement serait une erreur, persister serait une faute.

A Vierzon, les collègues sont en grève depuis le 19 janvier et la Direction Générale se demande pourquoi. Nous, nous savons bien pourquoi, car les racines du mal peuvent se déceler également autour de nous.